



B.P. 394 Douala (Cameroun)
Tél. : (237) 33.42.54.16 / 33.43.36.98
(237) 99.68.14.21 / 77.70.74.17
Fax : (237) 33.43.31.53
e-mail : info@pallisco-cifm.com
www.pallisco-cifm.com



Politique d'amélioration continue de la gestion responsable

Les sociétés PALLISCO et CIFM sont conscientes de l'importance que peut avoir une gestion responsable pour un développement économique, social et culturel harmonieux ainsi que pour une conservation pragmatique des forêts et de la faune. Leur engagement dans la gestion et la prise en compte de ces problématiques a été reconnu et récompensé par l'obtention du certificat FSC* en 2008.

Parce que la gestion responsable n'est pas une notion figée dans le temps, nos sociétés s'engagent formellement à continuer à chercher à améliorer leurs systèmes de gestion sociale et forestière. PALLISCO et CIFM veilleront ainsi à préserver et à consolider leurs acquis obtenus dans le cadre de leur programme de certification et poursuivront leurs programmes d'audits réguliers de manière à accompagner le référentiel FSC dans son évolution.

Afin de s'inscrire pleinement dans une démarche responsable de développement durable et d'amélioration continue, les sociétés PALLISCO et CIFM s'engagent à poursuivre la mise en pratique des différentes orientations énoncées au travers de leurs politiques et directives internes, notamment la politique d'approvisionnement des bois, la politique environnementale, la politique sociale, la politique hygiène, santé, sécurité et la politique de lutte contre le VIH-SIDA.

La démarche de PALLISCO et CIFM passera également par :

- 1) La valorisation de leurs propres expériences ainsi que des actions menées de concert avec leurs partenaires, ONG et instituts de recherche. PALLISCO et CIFM resteront attentives aux recherches et avancées techniques réalisées par d'autres exploitants forestiers, ONG ou organismes de recherches ailleurs dans la sous-région.
- 2) La réflexion permanente par rapport à leur impact potentiel sur les changements climatiques. PALLISCO et CIFM veilleront à diminuer leur consommation en carburants et à préserver leur massif forestier par un aménagement forestier intégrant les modalités d'exploitation les plus rigoureuses en termes d'exploitation forestière à faible impact.
- 3) L'engagement à gérer, conserver et suivre l'état des Hautes Valeurs de Conservation présentes dans leur concession.
- 4) La prise de conscience de la modification de la composition des peuplements forestiers suite à l'exploitation forestière. Au moins 5 000 arbres des espèces commerciales pour lesquelles la régénération naturelle ne permet pas le renouvellement des peuplements exploités seront plantés annuellement.

Plus qu'un niveau d'exigences à maintenir, il s'agit d'une éthique, d'un engagement à long terme de nos sociétés qui attendent l'implication personnelle de tous au bénéfice de l'environnement, du développement durable, du bien-être social et de la préservation des forêts de l'Est du Cameroun.

Il est dès lors de la responsabilité de chacun que cette démarche réussisse car nous en sommes tous les acteurs privilégiés du présent pour nos générations futures.

Le 13 mai 2011,
Douala - Cameroun.


Michel Rougeron
Directeur PALLISCO/CIFM

* La marque du « Forest Stewardship Council™ » identifie le bois qui provient d'une forêt bien gérée en satisfaisant aux normes du Forest Stewardship Council™ sur le plan environnemental, social et économique.